## AH.REPUBLIQUE DU BENIN -----PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET Nº 97-524 DU 24 OTOBRE 1997

Portant nomination de Monsieur Akouma KOUNI en qualité de Directeur de l'Ecole Normale intégrée de Parakou.

## LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT.

- VU la Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- VU le Décret N° 96-128 du 09 avril 1996 portant composition du Gouvernement;
- VU le Décret N° 97-271 du 9 juin 1997 portant attributions, organisations et fonctionnement du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique;
- Sur proposition du Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique ;
- Le Conseil des Ministres entendu en séance du 24 septembre 1997

.../...

## DECRETE:

<u>Article 1er</u>: Monsieur Akouma KOUNI est nommé Directeur de l'Ecole Normale Intégrée de Parakou.

<u>Article 2</u>: Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 24 OCTOBRE 1997

Par le Président de la République, Chef de l'Etat,

Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

Le Premier Ministre, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et des Relations avec les Institutions, Porte-Parole du Gouvernement,

Adrien HOUNGBEDJI.

Le Ministre de l'Education

Nationale et de la Recherche

Scientifique

Jijiho Léonard PADONOU .-

Le Ministre des Finances,

Moïse MENSAH.-

AMPLIATIONS: PR/6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MENRS 4 MF 4 AUTRES MINISTERES 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSE 1 JO 1.